

Communiqué de presse

Paris, 3 novembre 2020

Veolia renforce son intention concernant le dépôt de son projet d'offre publique d'acquisition

Suite à son communiqué du 5 octobre 2020, Veolia s'engage par le présent communiqué à déposer une offre publique d'acquisition au prix de 18 euros par action (coupon attaché) pour l'ensemble du capital de Suez dès que le conseil d'administration de Suez aura émis un avis favorable sur ce projet et aura désactivé le dispositif visant à organiser l'inaliénabilité de l'activité de l'eau en France.

Cette information revient à accélérer le calendrier de dépôt du projet d'offre publique, qui devient concomitant à la conclusion d'un accord avec le conseil d'administration de Suez. Veolia a consacré les semaines écoulées depuis son acquisition de 29,9 % de Suez auprès d'Engie à de nombreuses tentatives de renouer le dialogue avec Suez, aussi bien auprès du Président que des membres du conseil d'administration de l'entreprise. La réponse systématique de Suez a pour l'instant consisté à opposer à ces démarches une fin de non-recevoir.

Antoine Frérot, PDG de Veolia, a déclaré : « *Nous avons la conviction que nous parviendrons à convaincre le conseil d'administration de Suez, dans sa forme actuelle ou, à défaut, après une assemblée générale, de la pertinence de notre projet. C'est pourquoi nous souhaitons clarifier plus encore notre calendrier et nous engager à déposer notre offre dès l'instant où le conseil d'administration de Suez aura émis un avis favorable. En résumé : le seul obstacle qui empêche l'ensemble des actionnaires de Suez de profiter d'une offre publique d'acquisition à 18 euros par action, c'est l'opposition du conseil d'administration de Suez dans sa composition actuelle* ».

Par son communiqué en date du 5 octobre 2020, Veolia a confirmé son intention, à la suite de l'acquisition du bloc de 29,9 % des actions de Suez, de prendre le contrôle de Suez et, à cet effet, de déposer une offre publique d'acquisition volontaire portant sur le solde des actions de Suez.

Veolia indique qu'il déposera son projet d'offre publique d'acquisition au prix de 18 euros par action (coupon attaché) dès lors qu'un accord de rapprochement aura été conclu entre Suez et Veolia suivant les standards usuels, confirmant l'accueil favorable du projet d'offre par le conseil d'administration et la désactivation effective du dispositif d'inaliénabilité de Suez Eau France et de ses filiales et actifs et comprenant un engagement de gérer le groupe Suez SA dans le cours ordinaire des affaires, sans cession d'actifs autres que ceux nécessaires aux fins de l'obtention des autorisations réglementaires, et les clauses de coopération usuelles. Le projet d'offre publique contiendra une condition suspensive d'obtention des autorisations applicables aux termes des réglementations sur le contrôle des concentrations.

Jusqu'à la date de dépôt de l'offre, les autres dispositions de l'intention publiée par Veolia le 5 octobre 2020 restent applicables, y compris les clauses d'ajustement du prix du projet d'offre. Les actionnaires de Suez bénéficieront ainsi d'un prix sécurisé dès la conclusion de l'accord de rapprochement (soumis aux seuls ajustements mécaniques usuels dans les offres publiques, par exemple en cas de distribution).

À défaut de conclusion d'un accord de rapprochement comme indiqué ci-dessus, l'intention exprimée par Veolia le 5 octobre dernier reste pleinement applicable.

Disclaimer

Veolia Environnement est une société dont les actions sont négociées sur Euronext Paris. Ce document contient des “ forward-looking statements ” au sens de l’ U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces derniers ne garantissent pas une performance future. Les résultats pourraient différer sensiblement en cas de survenance de certains risques ou incertitudes, beaucoup hors du contrôle de Veolia.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l’eau, des déchets et de l’énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l’accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d’habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2019 un chiffre d’affaires consolidé de 27,189 milliards d’euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul
Tel.+ 33 6 25 09 14 25
sandrine.guendoul@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com